

ALEC



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Matthieu GUEDON
 Responsable d'activités
matthieu.guedon@alec-lyon.org
 09 72 45 66 52

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Défi Bureaux à Energie Positive

Dates de début et de fin du projet	<p>Une expérimentation a été menée entre 2016 et 2018 avec des financements de l'ADEME et de la métropole de Lyon. Le programme est déployé depuis en continu.</p> <p>Le calendrier de l'accompagnement est construit sur mesure pour chaque entreprise / collectivité accompagnée.</p>
Contexte et historique du projet	<p>Le projet a émergé en 2015 suite à un intérêt des entreprises pour avoir des équipes de salariés participants au défi Familles à Energie Positive mais en suivant les consommations d'énergie et d'eau au Bureau. L'ALEC a ainsi capitalisé sur son expérience de l'accompagnement des particuliers pour construire un dispositif adapté au contexte de l'entreprise.</p>
Objectifs visés par l'action	<p>« Bureaux à Energie Positive » vise à mobiliser et accompagner une équipe de salariés volontaires pour construire un plan d'actions d'économies d'énergie et d'eau adapté au site engagé.</p>
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<p>L'équipe de salariés prend en main des rôles spécifiques et agit concrètement par la réalisation d'éco-gestes. L'action permet également de renforcer la dynamique collective dans une démarche vertueuse et d'améliorer la compréhension générale du fonctionnement du bâtiment.</p> <p>L'accompagnement démarre par un état des lieux des usages sous forme de questionnaire transmis à l'ensemble des usagers du site, permettant d'évaluer la situation et le potentiel de mobilisation.</p> <p>L'ALEC réalise 5 interventions en 5 mois sur le site auprès des salariés, et réalise un audit d'interaction pour évaluer la marge de manœuvre des salariés sur le site concerné. L'équipe se retrouve également en autonomie entre les interventions de l'ALEC pour échanger.</p> <p>Du matériel est fourni à l'équipe : wattmètre, débitmètre + 10 thermomètres.</p> <p>En fin d'accompagnement l'équipe a défini un plan d'actions et une feuille de route pour le déploiement des éco-gestes par l'ensemble des occupants du site.</p> <p>Une évaluation de l'accompagnement et des impacts est réalisée à N+6 ou +12 mois par l'ALEC.</p> <p>Taille de l'équipe : minimum 5 % de l'effectif total du site choisi (enjeux de visibilité) et entre 6 et 15 participants par équipe (moyenne : 10 participants)</p>
Actions en cours	<p>Le bilan de l'expérimentation entre 2016-2018 a permis d'accompagner 13 équipes, réaliser une cinquantaine d'interventions, 8 audits d'interactions bâtiments/usages et 7 campagnes de mesures. 80 % des participants ont été satisfait de l'accompagnement proposé. Le cadre de l'accompagnement a pu permettre aux structures accompagnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de traiter des situations d'inconfort en agissant sur les réglages chauffage ou climatisation au niveau collectif - de mettre en œuvre des éco gestes à titre individuel (réglage du chauffage ou de la climatisation dans les bureaux attitrés, gestion des veilles des ordinateurs, gestion de l'éclairage...) - de mener des actions de valorisation interne pour diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des salariés <p>Depuis 2021, 10 équipes sont maintenant accompagnées par an.</p>
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Porter à connaissance le projet pour développer le nombre d'équipes en entreprise. - Depuis 2021, l'ALEC Lyon propose une option « coach-to-coach » afin de former un animateur en interne à l'entreprise pour que des accompagnements puissent être réalisés sur d'autres sites par un animateur interne et permettre ainsi de multiplier les accompagnements et l'impact de l'action sur le territoire.

Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Coût d'un accompagnement pour une équipe en 2021 : 5 120 € HT. Prise en charge par la Métropole de Lyon à 50 % pour une structure publique, reste à charge = 3 840 € HT Prise en charge à 25 % pour une structure privée, reste à charge = 2 560 € HT Option Coach-to-coach : 1 280 € HT. Les coûts sont susceptibles d'évoluer.
Freins rencontrés/ solutions apportées	La mobilisation des salariés au démarrage en amont est une étape clé : diffusion du questionnaire d'état des lieux et mobilisation des salariés pour la 1 ^{ère} intervention de présentation des résultats afin de constituer une équipe et lancer la démarche sur le site.
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Un contexte social favorable - Du temps de travail dégagé sur la démarche pour les collaborateurs volontaires - Des managers et une direction impliqués - Des initiatives antérieures réalisées par les salariés sur d'autres thématiques
Acteurs impliqués et rôles	Acteurs engagés : Enedis, SACVL, COVIVO, HCL, Ville de Lyon, LMH, Université de Lyon, Keolis, Ville de Bron, Ville de Rillieux-la-Pape, GrDF, Grand Lyon
Date de mise à jour de la fiche	08/10/2021

POUR EN SAVOIR PLUS

 <https://www.alec-lyon.org/nos-services/education-et-formation/bureaux-a-energie-positive/>

EN BREF

Descriptif

« Bureaux à Energie Positive » vise à mobiliser et accompagner une équipe de salariés volontaires pour construire un plan d'actions d'économies d'énergie et d'eau adapté au site engagé. L'accompagnement se déroule sur 5 mois.

Étapes clés

1. Questionnaire d'état des lieux
2. +1 mois : 1ère intervention à l'attention de tous les salariés
3. Réalisation d'un audit d'interaction
4. 4 interventions complémentaires auprès de l'équipe de volontaires
5. Des rencontres en autonomie de l'équipe entre les interventions
6. Elaboration d'un plan d'action et d'une feuille de route